

De plus en plus de solos

Par **Laurence van Ruymbeke**

La Belgique compte aujourd'hui 1,9 million de ménages d'une personne, soit 52% de plus qu'en 1996. Le résultat de multiples évolutions démographiques, familiales et économiques.

C'est l'une des évolutions démographiques les plus marquantes de ces 30 dernières années: le nombre de ménages isolés, c'est-à-dire de personnes vivant seules en Belgique, a augmenté de 52% entre 1996 et 2026. Il y a 30 ans, elles étaient 1,25 million, selon les données de Statbel. Et 1,9 million au 1^{er} janvier dernier, pour une population totale de 11,8 millions d'habitants. Ensemble, les isolés représentent plus d'un tiers de la population âgée de plus de 18 ans (36%).

Le nombre de familles monoparentales, des cellules ne comptant également qu'un seul adulte, est lui aussi en progression, de 54%. En Belgique, près de 525.000 parents assument seuls la charge d'un ou de plusieurs enfants, dont une majorité de mères. En 1996, leur nombre ne dépassait pas 340.600. «Dans les années 1960, c'était le décès

de l'un des deux adultes qui débouchait sur la création d'une famille monoparentale, rappelle Jean-Michel Decroly, professeur de géographie à l'ULB. Aujourd'hui, c'est leur séparation qui génère cette situation.»

Voilà qui en dit long sur la manière dont les existences humaines se déroulent désormais sur le plan familial et affectif, ainsi que sur les événements et les transitions qui les traversent: les solos fleurissent, avec ou sans enfant(s). En filigrane, on vit de plus en plus longtemps et de plus en plus en bonne santé, ce qui débouche sur des phénomènes nouveaux. Ainsi du divorce, plus fréquent que par le passé, notamment dans les couples affichant un grand nombre de printemps. En 1996, 4,8% des Belges étaient divorcés, contre 9,2% en 2026. Une partie d'entre eux poursuit son chemin sans compagnon ou compagne, augmentant d'autant la part des ménages d'une personne.

En Belgique, on se marie moins, aussi, et plus tard. Selon les chiffres de l'état civil, l'anneau passé au doigt concernait 48,67% de la population il y a 30 ans, soit près d'un habitant sur deux, alors que de telles alliances officielles ne sont plus le fait que

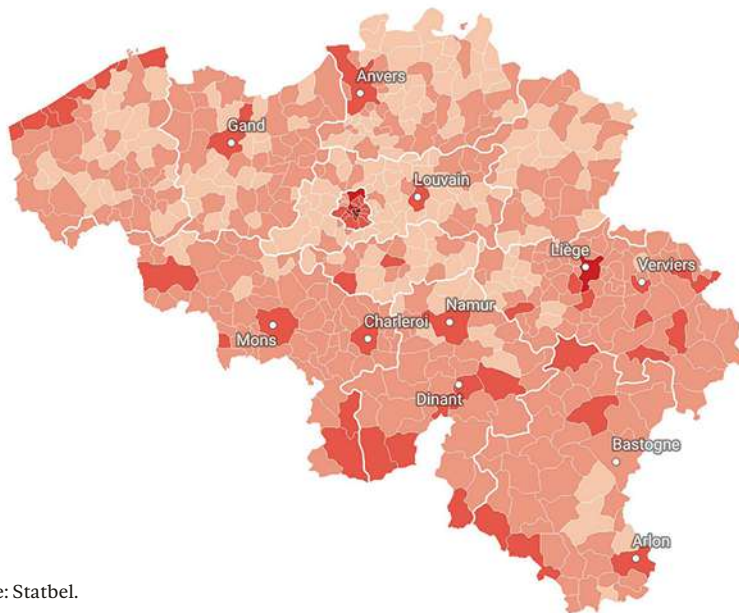




Pourcentage de personnes isolées par communes

(Ménage d'une personne)

Pourcentage au 1^{er} janvier 2026, par rapport au nombre total de ménages



Source: Statbel.

d'un Belge sur trois actuellement (34,02%). «La formation d'unions stables par mariage ou par installation en couples durables intervient de plus en plus tardivement, confirme Jean-Michel Decroly. Ce constat est sans doute lié à l'instabilité croissante de la vie affective et amoureuse et à la difficulté pour un jeune adulte de trouver durablement un partenaire de vie.» Dès lors que le poids des personnes mariées diminue dans la population, l'importance du groupe des veufs fond. Le veuvage concerne ainsi de moins en moins d'habitants: ils représentaient 7,3% de la population en 1996 mais plus que 5,2% au début de cette année.

Divorces et célibat

Les couples se forment donc à un âge plus avancé, autour de 30 ans, et leur durée de vie diminue, limitée à quelque 12 ans. Douze petits tours et puis s'en vont... Entre 1996 et 2026, le pourcentage de divorcés dans la population a quasi doublé. Cette augmentation de la divorcialité, y compris chez des personnes plus âgées, et des ruptures d'unions stables explique la montée en puissance à la fois des ménages d'une personne

et des familles monoparentales. Et puis, il y a les célibataires, de plus en plus nombreux. Même s'il est difficile d'en cerner l'exacte importance en étudiant à la loupe les statistiques d'état civil. Car un presque trentenaire vivant toujours chez ses parents figurera dans la catégorie des couples avec enfants alors qu'on pourrait objectivement le considérer comme célibataire. On peut aussi être répertorié dans cette catégorie de solitaires tout en vivant une relation amoureuse, non répertoriée, celle-là, dans les tableaux de Statbel. Officiellement, donc, selon les statistiques d'état civil, 3,8 millions de personnes, en Belgique, sont célibataires: un peu plus de deux millions vivent en Flandre, 1,2 million en Région wallonne et environ 502.400 à Bruxelles. Le même flou peut prévaloir pour le décompte des familles monoparentales: on en recense, dont les chefs de clan peuvent pourtant avoir renoué avec l'amour, après leur première séparation, sans pour autant vivre ensemble.

On sait le statut de célibataire de plus en plus choisi et non plus subi, tant par les femmes que par les hommes. Aux Etats-Unis, la proportion des 25-34 ans ...

GETTY

Population

... a doublé durant les 50 dernières années. En France, ils sont 18 millions, selon les chiffres de l'INSEE (Institut national de la statistique et de l'étude). Le taux de célibat atteint 60% au Maroc. Et en Belgique, 51,47% sur l'ensemble de la population.

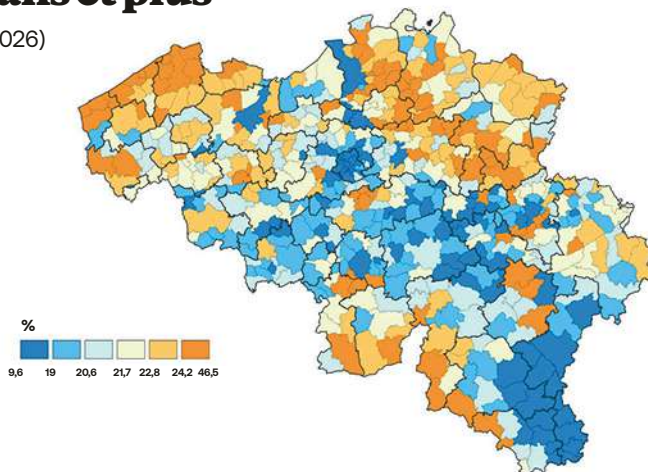
On en connaît les principales raisons: les femmes, désormais (plus) indépendantes sur le plan économique grâce à la place qu'elles occupent sur le marché du travail, peuvent se permettre de vivre seules. Libres de choisir, nombre d'entre elles refusent la norme familiale traditionnelle, sachant que ce sont elles qui en assumeront le plus la charge mentale. Par ailleurs, le divorce est moins stigmatisé que par le passé. «L'échec est celui du couple et non plus une mise en cause personnelle», écrivait en 2007 Jean-Claude Bologne, auteur de *Histoire du célibat et des célibataires* (Fayard). Et le passage par la case mariage est moins considéré comme une évidence. Le célibat, qui peut être intermittent, apparaît au contraire comme l'incarnation d'une certaine liberté et même une façon de s'affirmer. Autre explication encore: les applications de rencontres, leurs algorithmes et leurs exigences commencent à lasser, voire à en décourager certains de trouver, un jour, quelqu'un qui leur convienne. Le temps consacré aux écrans représente autant d'opportunités non saisies pour nourrir des relations sociales dans la vie réelle. Enfin, les femmes sont davantage à la recherche de possibles compagnons qui leur ressemblent et affichent un même profil en matière de formation et d'éducation. Idéalement, elles les souhaitent aussi disposant de revenus stables alors que les hommes sont, en moyenne, moins diplômés qu'elles. Ce qui provoque une sorte de déséquilibre sur le marché amoureux.

Surtout dans les grandes villes...

Les ménages d'une personne se retrouvent majoritairement dans les grandes villes, Bruxelles en tête. On note environ 60% d'isolés à Saint-Gilles, Ixelles et Etterbeek, 51,5% à Bruxelles-Ville. Seules les communes du nord-ouest de la capitale enregistrent des taux un rien plus bas: Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Koekelberg comptent entre 34% et 39,9% de ménages d'une personne sur leur territoire. Même constat à Liège (51,7%), Anvers (42,7%), Gand (41,3%), Charleroi (42,9%) ou Namur

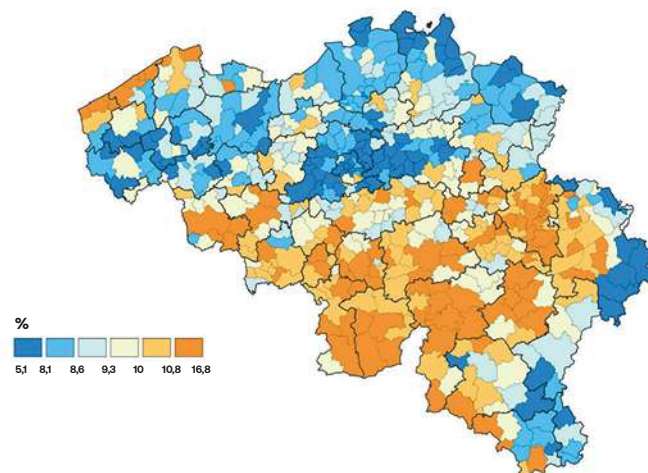
Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus

(1^{er} janvier 2026)



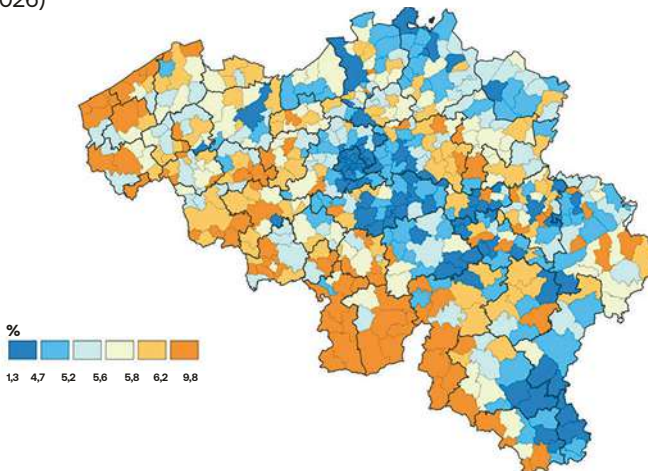
Proportion de divorcés

(1^{er} janvier 2026)



Proportion de veufs

(1^{er} janvier 2026)



Sources: Statbel / Registre national.
Auteurs: GAG-IGEAT-ULB.

(44,6%). C'est que la structure de l'habitat dans les grandes villes se prête mieux à ces structures monopersonnelles. On trouve bien plus de petits appartements en milieu urbain que dans les campagnes. Les jeunes, qui ne disposent généralement ni d'épargne ni de revenus élevés, peuvent plus facilement en devenir locataires. Ceux-ci sont aussi nombreux à s'installer non loin des hautes écoles ou universités présentes en milieu urbain, que ce soit à Bruxelles, Liège, Namur, Mons, Louvain, Gand ou Anvers. C'est dans ces lieux denses qu'ils trouvent de quoi développer leurs réseaux d'amis et occuper leur temps libre. «Les jeunes, une fois en couple, partent souvent s'installer à la campagne lorsque les enfants font leur apparition», souligne Serge Schmitz, professeur de géographie à l'ULiège.

En Belgique, l'achat immobilier intervient le plus souvent dans la deuxième partie de la trentaine. Les prix de l'immobilier étant plus élevés dans les grandes villes qu'en province, les familles avec enfants éprouveront plus de difficultés à trouver des habitations qui leur soient adaptées, sauf à disposer de revenus élevés. Ce n'est donc pas ce type de profil d'habitants que l'on trouve le plus en milieu urbain.

Ces petites unités en ville peuvent aussi bien convenir aux plus âgés, notamment en matière d'accessibilité aux commerces de proximité, aux services de soins et au réseau de proches. «En 30 ans, la situation a pourtant beaucoup changé, insiste Jean-Michel Decroly. Avant, ce sont surtout les jeunes que l'on retrouvait dans les campagnes alors que les plus âgés vivaient en ville. Aujourd'hui, ces derniers choisissent de plus en plus d'habiter hors des centres urbains.»

Enfin, les grandes villes attirent aussi les migrants. «La plupart de ceux – généralement des hommes – qui arrivent en Belgique sont le plus souvent seuls, souligne Serge Schmitz. Assez logiquement, ils s'installent dans les villes, où ils sont susceptibles de trouver du travail et de retrouver d'autres membres de leur communauté.»

...et au bord de l'eau

Les ménages d'une personne sont également plus nombreux dans les régions touristiques. Le phénomène est très frappant à la côte belge, où on trouve peu de jeunes dans la fourchette 18-34 ans mais beaucoup de personnes divorcées, des veufs et des personnes de plus de 65 ans. Le long

de la Semois, à La Roche, Dinant, Bouillon, Vresse-sur-Semois ou Durbuy également. Des lieux où les plus âgés allaient parfois passer leurs vacances quelques années auparavant et où ils décident de s'installer après avoir pris leur retraite. «Ce n'est pas pour des raisons économiques que les plus âgés s'installent dans des zones touristiques, assure Serge Schmitz. S'ils s'établissent là, c'est pour avoir le sentiment d'être en vacances toute l'année.»

La carte des ménages d'une personne est très différente au nord et au sud du pays. Pour des raisons culturelles? «Je ne crois pas, répond Serge Schmitz. Ces différences s'expliquent surtout par la situation démographique, la structure de l'habitat et le développement touristique.» L'espérance de vie étant en moyenne plus élevée en Flandre (84,1 ans) qu'en Wallonie (80,7 ans), on recense davantage de veufs vivant seuls au nord du pays.

En revanche, les personnes divorcées sont nettement plus nombreuses en Wallonie. En 2024, on y relevait 411 divorces pour 1.000 mariages. A Bruxelles, cet indice était de 375 mariages sur 1.000 clos sur un divorce, tandis qu'en Flandre, il ne dépassait pas le seuil de 357 pour 1.000. «On n'a pas d'explication convaincante sur cette plus grande divorcialité au sud du pays, reconnaît Jean-Michel Decroly. Une hypothèse pourrait être une certaine forme de conservatisme en Flandre.» Autre explication possible mais non étayée scientifiquement: certains couples, et davantage en Flandre, poursuivraient la vie commune pour des raisons économiques. «En Flandre, la conception du rôle de la femme au sein de la famille reste sans doute plus traditionnelle qu'au sud du pays», supposait Martin Wagener, professeur de sociologie à l'UCLouvain, dans les colonnes du Vif en juin 2024.

On notera aussi que la province de Luxembourg semble beaucoup séduire les jeunes adultes de la tranche 18-34 ans. «C'est une région très attractive pour les jeunes couples et familles avec enfants, confirme Jean-Michel Decroly. Ils y profitent du cadre de vie et sont à proximité du Luxembourg, qui constitue un important bassin d'emplois.» Dans cette province, la proportion de ménages d'une personne, de veufs, de divorcés et de plus de 65 ans est faible. Logique: ils sont à la plage, à l'autre bout du pays... ●

«En Flandre, le rôle de la femme dans la famille reste plus traditionnel que dans le sud du pays.»